

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 20 (1891)
Heft: 2

Rubrik: Correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CORRESPONDANCE

Du Valais, le 18 janvier 1891.

Si les correspondances de notre canton sont rares, il faut en attribuer la cause au fait que rien de nouveau ne vient troubler notre monotone pédagogie. C'est un domaine pratiquement abandonné à la sollicitude du personnel enseignant. Aussi ne faut-il pas être surpris si, malgré le dévouement de ces derniers, nos progrès ne prennent pas la grande vitesse. Sous ce rapport nous vivons en pleine démocratie. L'Etat laisse faire les communes et celles-ci à leur tour se reposent de ces soucis sur les instituteurs et les parents. On comprend que dans ces conditions, le succès et les progrès ne sont dus qu'au zèle et au dévouement de nos maîtres d'école. Et nous croyons que si notre position s'améliore, la cause en est surtout dans une meilleure formation, à l'Ecole normale, de notre personnel enseignant. Puisque les progrès dépendent du maître, il est clair qu'étant plus instruit il saura mieux tirer parti des éléments qu'il a sous la main et surmonter les obstacles de toute espèce qu'il rencontrera. Ici il aura une salle de classe tout-à-fait insuffisante, ses élèves y seront entassés et une partie des plus jeunes ne peuvent s'exercer à l'écriture faute de bancs et de tables. Et ceux qui seront censés en avoir n'auront tout au plus qu'une planche plus ou moins inclinée et large de trois décimètres. Pour ce qui est des dimensions entre leur hauteur et celle de la taille des élèves, cela dépend du menuisier. C'est lui qui règle ces choses, et le plus souvent au lieu de consulter un plan il ira voir à la vieille salle de classe les débris antiques qui s'y trouvent encore debout.

Avec ces difficultés, qui ne sont pas les seules ni les plus graves, nous avons certains districts du centre où les populations sont nomades et le maître d'école est obligé de déménager plusieurs fois dans le court espace de six mois pour suivre ses élèves. Or ces déménagements ne se font pas avec ensemble, comme une garnison changeant de cantonnement. Non, les uns iront d'avance tandis que d'autres se feront attendre peut-être quinze jours avant d'arriver. Et, durant ce temps ils n'auront point fréquenté de classe, en sorte qu'à leur arrivée ils se trouveront en retard sur leurs condisciples, ce qui causera un préjudice réel, non seulement aux trainards, mais même à ceux qui auront suivi régulièrement.

Ces obstacles d'une nature insurmontable nous obligent à restreindre nos programmes et à les réduire à leur plus simple expression.

Bien plus, dans plusieurs localités, les autorités communales n'ont pas encore trouvé l'énergie nécessaire pour réprimer les absences illégitimes? Elles préfèrent s'en rapporter aux parents qui ne comprennent pas eux-mêmes les bienfaits d'une instruction dont ils ne connaissent pas, en profitent dans une large mesure pour faire manquer la classe à leurs enfants, sous les plus futiles motifs.

L'instituteur aura beau faire, sa voix se perdra dans le désert, l'écho de ses paroles ne sera pas même répercuté par les sombres

parois de sa chambre de classe. S'adressera-t-il à l'autorité, on lui dira de patienter. Ainsi les communes useront et abuseront de la trop large latitude qui leur est laissée pour ne rien faire, crainte de se faire mal valoir.

Outre ces causes, il en est une autre qui nous cause un préjudice beaucoup plus grave qu'on ne le suppose. C'est l'abus des boissons. Sur les deux versants de notre Rhône la vigne y est cultivée sur une très grande échelle et le centre en particulier nous fournit un vin violent qui contient beaucoup d'alcool. Or, au lieu de réserver cette boisson uniquement pour les grandes personnes, tout le monde en profitera ; et nous connaissons des familles où tous les membres du foyer, jusqu'aux plus jeunes, peuvent aller tirer au robinet quand bon cela leur plait. Est-il une chose plus funeste et qui influe plus pernicieusement et plus directement sur les jeunes intelligences que les boissons alcooliques ? C'est un vrai poison qui les étiole s'il ne les tue pas. Aussi nous avons acquis la conviction que ce point noir est une des grandes causes qui entrave le plus directement nos progrès scolaires. Et ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est que c'est justement les districts les mieux fournis en ceps qui sont en général les plus arriérés. Du reste ce serait miracle s'il en était autrement, car partout les mêmes causes produisent les mêmes effets. Qui ignore que d'un père et d'une mère adonnés à la boisson, il ne sortira le plus souvent que des enfants dépourvus des moyens ordinaires et souvent idiots, sans compter encore d'autres infirmités. Qu'on y pense et qu'on y réfléchisse et surtout qu'on ne soit pas parcimonieux d'avertissements.

Ce n'est que peu à peu et par des efforts constants et soutenus, et surtout par une plus forte énergie de la part de l'Etat, que nous avancerons. C'est à cette condition *sine qua non* que nous progresserons réellement. Nous devons et nous pourrions faire davantage, mais il faut le vouloir, et le vouloir fermement, car nous avons à lutter contre des obstacles inconnus ailleurs, et dont personne ne se fait une idée au dehors. A.

OBSERVATION. — Le défaut de place nous force à renvoyer la publication de plusieurs articles, entre autres, d'une correspondance de la Veveyse.



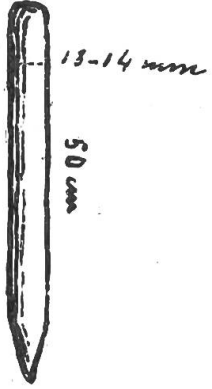
1. a) Travaux exécutés avec le couteau.

N°1. Râton à filocher.



Bois : tilleul.
Outils : couteau et

N°2. Inteur pour fleurs.



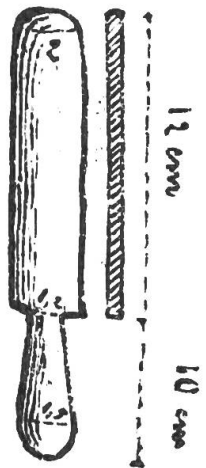
Bois : pin.
Outils : les mêmes.

N°3. Porte-plume.



Bois : tilleul.
Outils : les mêmes.

N°4. Petit couteau à papier.

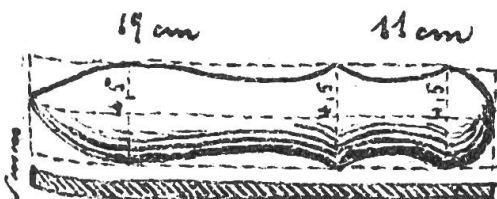


Bois : tilleul.
Outils : les mêmes, scie à grappe.

N°5. Couteau à papier.

Bois : érable.

Outils : les mêmes & scie à bomber.

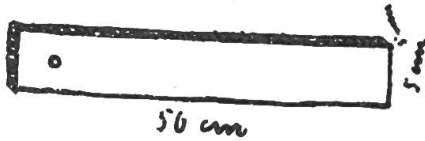
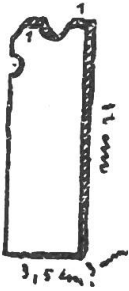


b. Travaux à l'établi.

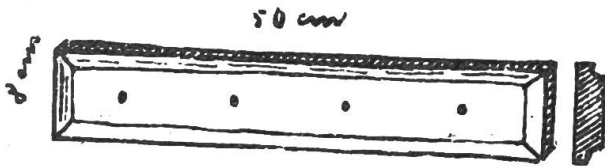
N°6. Crécille.

Bois : hêtre.

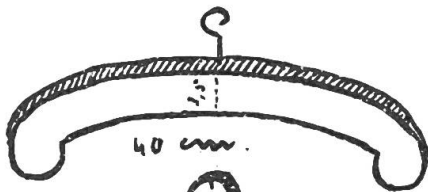
Outils : les mêmes, râcloir & rabots.



N°7. Règle plate.



N°8. Porte-manteau.



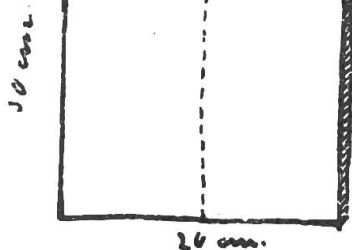
N°9. Porte-manteau.

Bois : sapin.

N°10. Tablette de cuisine

Bois : hêtre.

Outils : les mêmes & compas.



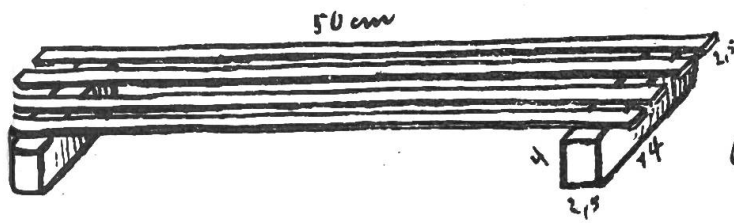
N°11. Rayon d'étagère

Bois : hêtre.

Outils : les mêmes & vilebrequ

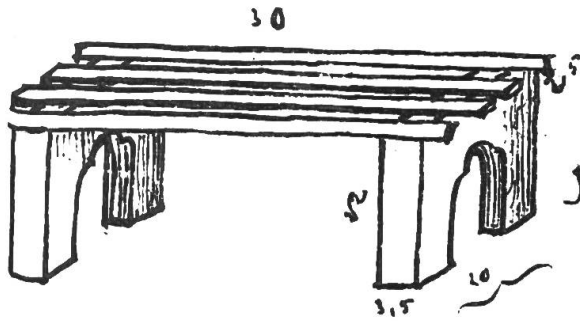
c.) Compositions simples.

N=12. Support pour pot de fleurs.



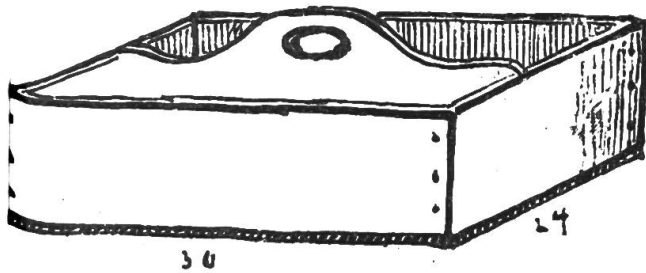
Bois : sapin.

Outils : les mêmes, marteau & clous.



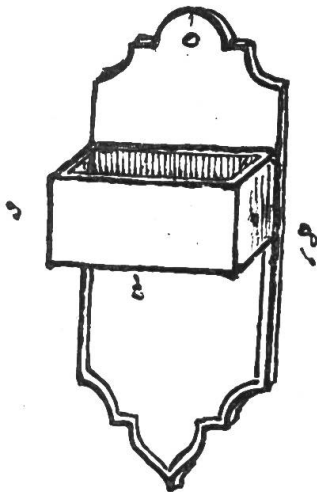
N=13. Tabouret de jardin.

Bois : chêne.



N=14. Caisse à outils.

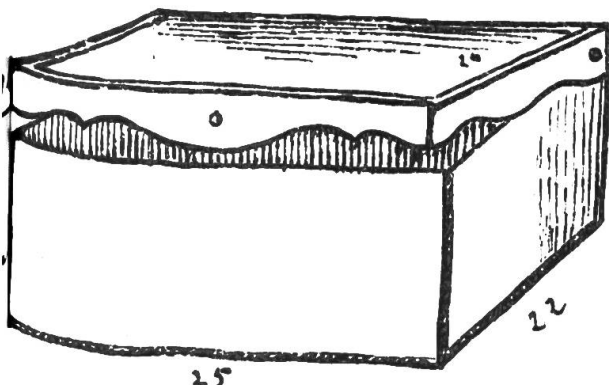
Bois : sapin.



N=15. Porte-allumettes.

Bois : hêtre.

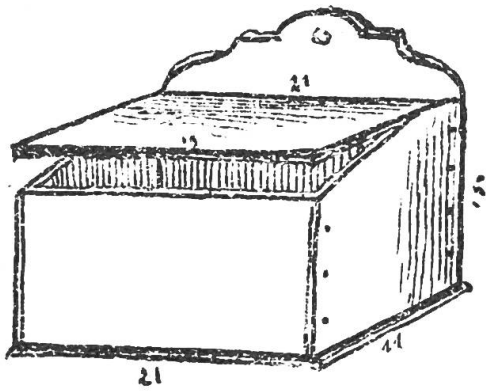
Épaisseur du bois : 7 mm.



N=16. Boîte avec couvercle.

Bois : hêtre.

Épaisseur du bois : 5-7 mm.

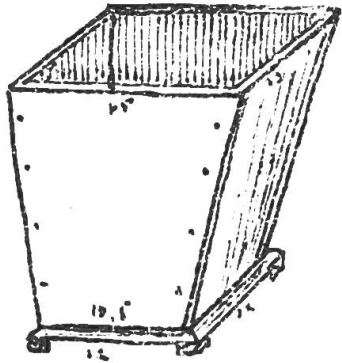


N°17. Salière.

Bois : sapin.

Épaisseur du Bois : 1 cm.

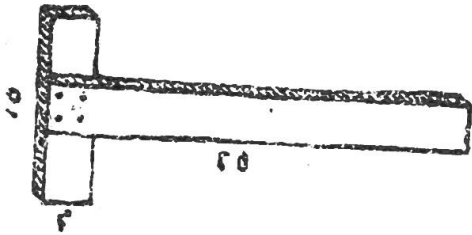
Outils : les mêmes.



N°18. Pot à fleurs.

Bois : noyer.

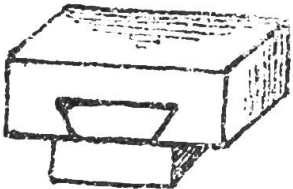
Épaisseur du bois : 1 cm.



N°19. Té.

Bois : érable.

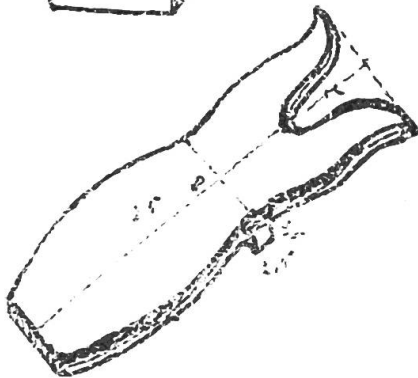
Outils : les mêmes, vis & tourne-vis.



N°20. Exercice. d) Composition plus difficiles.

N°21. Tire-botte.

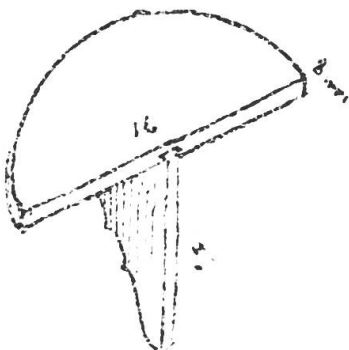
Bois : chêne & hêtre.



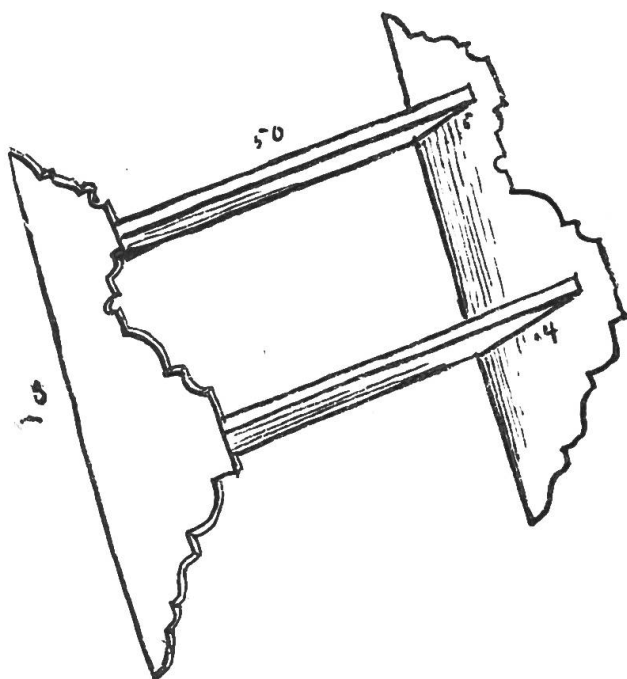
N°22. Console.

Bois : érable.

Épaisseur du bois : 1 cm.



5.

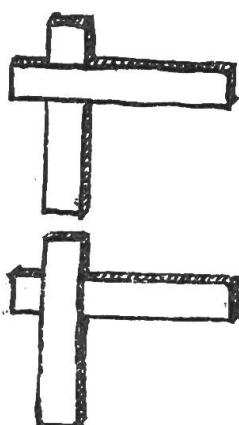


N°23. Etagère.

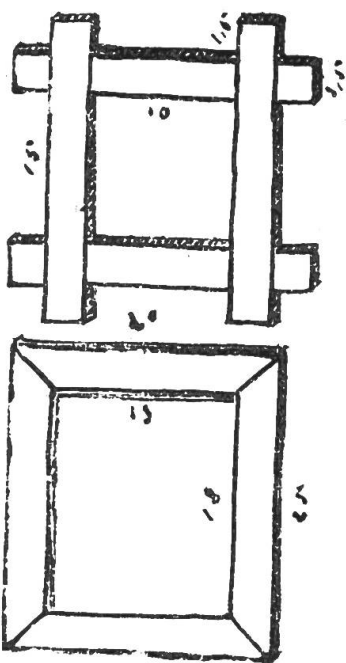
Bois : cerisier.
Outils : les mêmes.

2) Compositions compliquées.

N° 24. Exercice. (Croisillon).



N°25. Croisillon avec rainure.

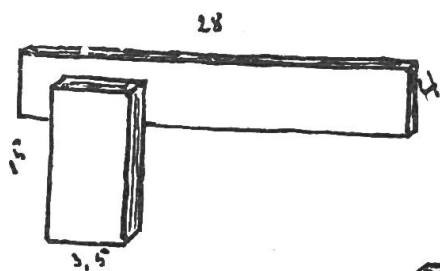


N°26. Cadre.

Bois : érable.
Outils : rabot à rainure.

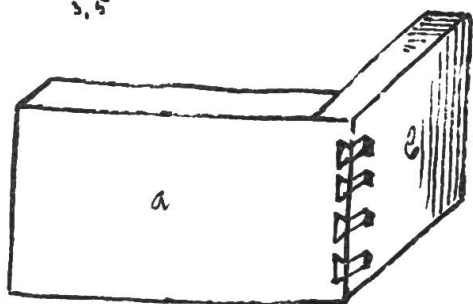
N°27. Cadre.

Bois : noyer.

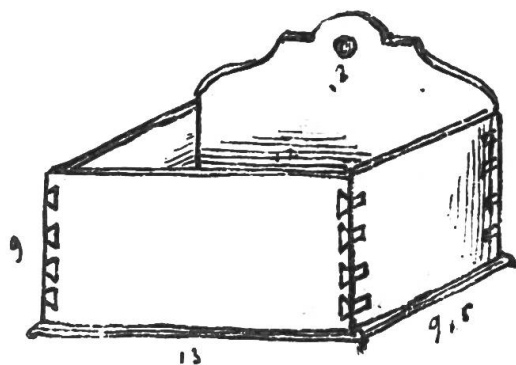


N=28. Equerre.

Bois: poirier.

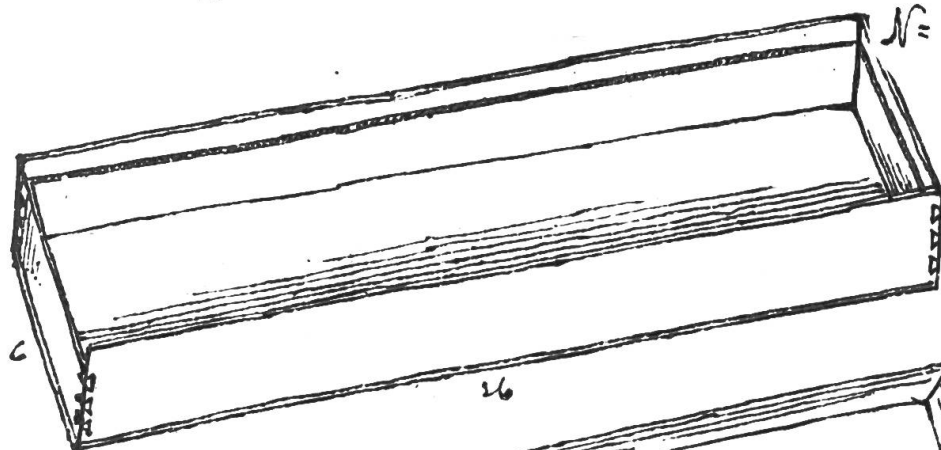


N=29. Exercice. (Anneau d'arrondi)



N=30. Boîte à savon.

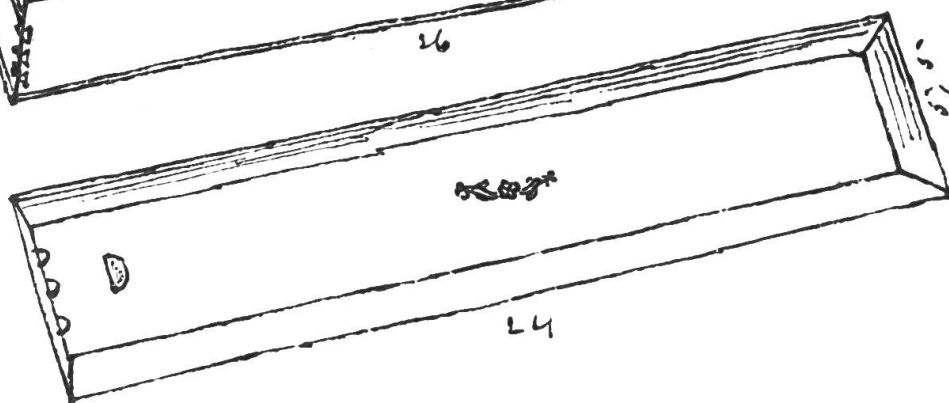
Bois: hêtre.

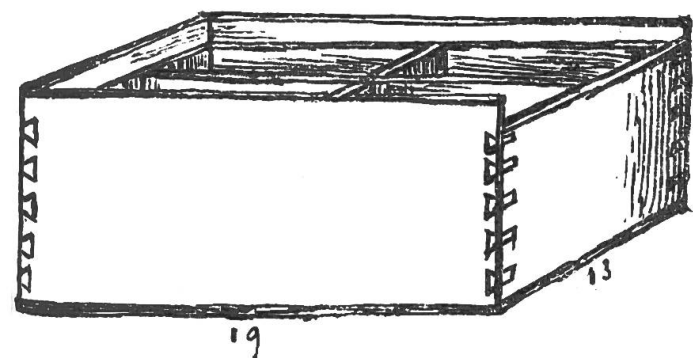


N= 31. Boîte d'éco

Bois: cerisier.

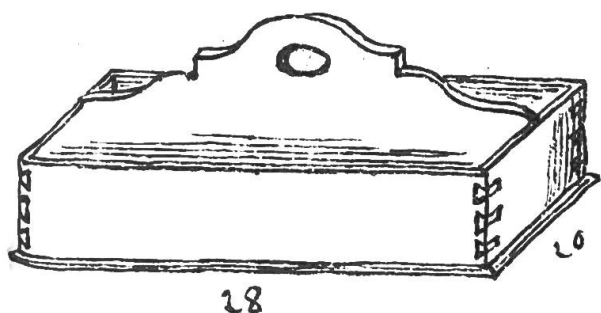
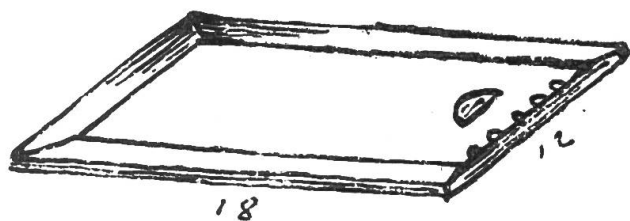
Outils: rabot à
rainure (nouveau)





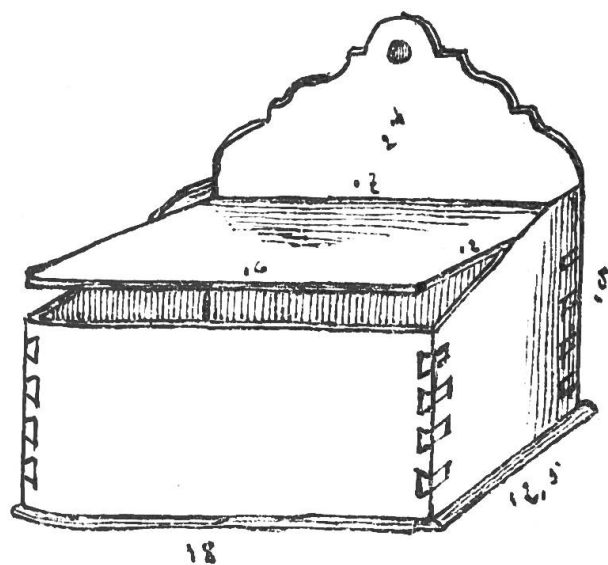
N=32 Boîte à épices.

Bois : hêtre.



N=33. Boîte à confiture.

Bois : cerisier.

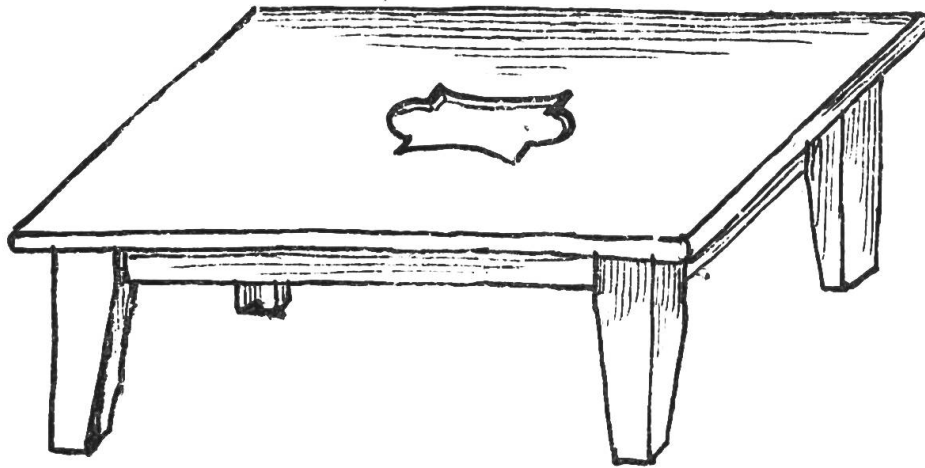


N=34. Boîte à farine

Bois : hêtre.

N° 35. Tabouret de pieds.

Bois : cerisier.



N° 36. Boîte à lettres.

Bois : cerisier.

